

## Aux parents de nos élèves

Bure, le 20 novembre 2013

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

La fin du premier trimestre approche. Nous serons bientôt en examens. Par ce courrier, nous vous invitons à la deuxième

### **rencontre parents-équipe éducative du vendredi 20 décembre 2013 de 15 h à 18 h.**

Comme lors de la première, il vous sera possible de rencontrer les professeurs de vos enfants. Mme Delphine Wuidar, psychologue-directrice du Centre P.M.S. de Marche-en-Famenne, et moi-même serons également présents. Nous vous rencontrerons avec plaisir.

Nous souhaitons également vous informer du calendrier et des modalités d'organisation de la session de Noël et vous donner déjà quelques informations relatives au deuxième trimestre.

#### **1 Calendrier de la session de Noël**

- *Vendredi 6 décembre 2013 (élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)* – Premier jour de la session d'examens (fin des cours le jeudi 5 à 12 h).
- *Jeudi 12 décembre 2013 (élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>)* – Premier jour de la session d'examens (fin des cours le mercredi 11 à 12 h).
- *Mardi 17 décembre 2013 (tous)* – Dernier jour de la session d'examens.
- *Mercredi 18 et jeudi 19 décembre 2013* – Conseils de classe, évaluation du travail réalisé durant le trimestre, analyse de la situation de chacun et rédaction des bulletins. Tous les élèves seront libres durant ces deux jours.
- *Vendredi 20 décembre 2013 de 8 h 30 à 14 h* – Pour tous les élèves, remise des bulletins et activités de Noël.
- *Vendredi 20 décembre 2013 de 15 h à 18 h* – Deuxième rencontre parents-équipe éducative.

#### **2 Organisation**

Conformément à l'horaire remis aux élèves et dont vous trouverez une copie en annexe, les **examens écrits** ont toujours lieu le matin et durent de 2 à 4 heures. L'élève peut passer à domicile le temps qui les précède ou les suit. Tous les élèves restent obligatoirement dans le local d'examen pendant tout le temps prévu.

En ce qui concerne les **examens oraux**, l'élève est informé avant la session de l'heure approximative de son passage. S'il ne rentre chez lui qu'après l'oral, il attend son tour

obligatoirement dans le local d'étude prévu à l'horaire. Un seul élève attend son tour dans le couloir, devant le local d'examen.

À l'exception des jours auxquels des oraux sont organisés, les **après-midi** sont réservés à l'étude. Les élèves peuvent, au choix des parents, étudier à la maison ou à l'école.



Une **étude surveillée** sera organisée au Collège tous les jours de 12 h 45 à 16 h 15. Merci de nous signaler rapidement par une note écrite à remettre au secrétariat si vous souhaitez que votre fille ou fils y reste. À défaut, nous considérerons que vous l'autorisez à rentrer dès que les examens du jour sont terminés.

Merci à chacun de bien noter que, en dehors des heures d'examen, les élèves doivent se trouver dans le local d'étude prévu pendant tout leur temps de présence à l'école.

### 3 Transports

Les élèves qui n'étudieraient pas au Collège doivent regagner **leur domicile** sans perdre de temps par les moyens de transport habituels. Ces moyens de transport seront attendus en étude. Les parents qui viendraient rechercher un élève durant la journée sont invités à le reprendre devant le Collège. Nous ne permettrons pas aux élèves de quitter l'école pour gagner un lieu de rendez-vous dans le village ou sur le chemin du retour.

Les **TEC** appliqueront l'horaire 'examens' du 5 au 17 décembre. Durant cette période, des services supplémentaires seront assurés le midi sur les trajets scolaires tous les jours de la semaine.

Pour ne pas être débordé par des demandes d'**appels téléphoniques**, le secrétariat n'autorisera en principe aucune communication des élèves vers leur famille. Une lecture attentive de l'horaire devrait permettre à chacun de prévoir l'heure de retour.

### 4 Fraude

Notre règlement d'ordre intérieur prévoit des mesures sévères pour les élèves pris en flagrant délit de **fraude à un examen** :

*« L'élève convaincu de tricherie se voit attribuer une cote nulle pour le travail ou l'épreuve concernée. Les tricheries caractérisées aux examens sont sanctionnées par un renvoi d'un jour. En cas de récidive, la sanction est aggravée. »*

Que nul ne prenne le moindre risque à cet égard !

### 5 Calendrier du deuxième trimestre

Quelques dates importantes :

- Du samedi 21 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014 – Vacances de Noël.
- Lundi 6 janvier 2014 – Rentrée du 2<sup>e</sup> trimestre.
- Lundi 6 janvier 2014 (8 h 30-12 h) – Visite médicale pour les élèves de 4<sup>e</sup> A.
- Lundi 13 janvier 2014 (8 h 30-12 h) – Visite médicale pour les élèves de 4<sup>e</sup> B.
- Mardi 14 janvier 2014 (13 h-15 h 45) – Théâtre à Marche-en-Famenne pour les élèves de 4<sup>e</sup> : À l'affiche : *Kohlhaas*, adaptation libre d'après Heinrich von Kleist avec des poèmes de Erich Mühsam par l'Agora Théâtre.
- Dimanche 26 janvier 2014 (billetterie et bar ouverts à 14 h, spectacle à 15 h) – *d'Alzon en Chansons*, spectacle musical.
- Vendredi 31 janvier 2014 – Fiches de résultats pour toutes les classes.
- Lundi 3 février 2014 – Journée pédagogique 2 (professeurs en formation, élèves en congé).

- *Samedi 22 février 2014* – Théâtre au Centre culturel des Roches à Rochefort : *La vie devant soi*, de Romain Gary (Emile Ajar) par le Théâtre Le Public (en soirée, élèves inscrits).
- *Du lundi 24 au jeudi 27 février 2014* – Accueil par les élèves de 5<sup>e</sup> année d'un groupe d'élèves de Zepperen dans le cadre de notre échange linguistique avec le Sint-Aloysiusinstituut.
- *Vendredi 28 février 2014* – Fiches de résultats pour toutes les classes.
- *Du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 9 mars 2014* – Congé de Carnaval.
- **Lundi 10 mars 2014 – Début de la période d'inscription en 1<sup>re</sup> année pour 2014-2015 (sauf évolution du cadre légal).**
- *Mercredi 12 mars 2014* – Journée de sensibilisation aux professions pour les élèves de 6<sup>e</sup>.
- *Mercredi 12 mars 2014* – Animation sur le projet personnel pour les élèves de 5<sup>e</sup>.
- *Mercredi 12 mars 2014 (14 h-18 h)* – Permanence 'inscriptions'.
- *Jeudi 13 mars 2014 (9 h 20-12 h)* – Théâtre à la Maison de la Culture Famenne Ardenne : *La nuit du sanglier*, par le Zézétique Théâtre pour les élèves de 3<sup>e</sup>.
- *Jeudi 13 mars 2014* – Théâtre au Théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve : *Dom Juan*, de Molière par Le Jeune Théâtre en Région Centre (en soirée, élèves inscrits).
- *Samedi 15 mars 2014 (9 h-12 h)* – Permanence 'inscriptions'.
- *Mercredi 19 mars 2014 (14 h-18 h)* – Permanence 'inscriptions'.
- *Jeudi 20 mars 2014 (14 h 35-16 h 15)* – Théâtre interactif en anglais : *An Ultimate Decision*, par le Emerald Isle Theatre Company pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> anglais langue moderne 1 et 2.
- **Samedi 22 mars 2014 (13 h 30-18 h) – Après-midi 'portes ouvertes'.**
- *Du lundi 24 au jeudi 27 mars 2014* – Séjour à Zepperen d'un groupe d'élèves de 5<sup>e</sup> dans le cadre de notre échange linguistique avec le Sint-Aloysiusinstituut.
- *Mercredi 26 mars 2014 (14 h à 18 h)* – Permanence 'inscriptions'.
- *Jeudi 27 mars 2014* – Théâtre au Théâtre royal de Namur : *Les méfaits du tabac*, de Tchekov (en soirée, élèves inscrits).
- **Vendredi 28 mars 2014 – Fin de la période d'inscription en 1<sup>re</sup> année pour 2014-2015. Du 29 mars au 4 mai, aucune inscription ne pourra être enregistrée. Elles seront à nouveau possibles à partir du 5 mai, mais plus aucune priorité ne pourra être revendiquée (sauf évolution du cadre légal).**
- *Vendredi 4 avril 2014* – Bulletin et réunion de parents (16 h 30-19 h).
- *Du samedi 5 avril au lundi 21 avril 2014 inclus* – Vacances de Pâques.
- *Mardi 22 avril 2014* – Rentrée du 3<sup>e</sup> trimestre.
- **Dimanche 27 avril 2014 – Fête de l'école.**

Des informations complémentaires sur ces activités et une version mise à jour en temps réel de notre agenda peuvent être trouvées sur notre site Internet à l'adresse [www.dalzon.be](http://www.dalzon.be).

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu accorder à ce courrier, souhaite à tous de récolter durant cette session de Noël le juste fruit de son travail de ce trimestre et vous souhaite d'ores et déjà à tous, au nom de l'équipe éducative de notre Collège, une joyeuse fête de Noël et une excellente année 2014.

Benoît Strepenné  
Directeur